



Impossibilité d'accès au compteur individuel d'eau

Par **sonianazef**, le **15/09/2008** à **00:51**

J'ai acheté un appartement auprès d'un administrateur de bien;

Celui-ci a fait poser des compteurs individuels dans la cave du local commercial qui se trouve en bas de chez moi et je n'ai pas accès à mon compteur (hormis quand le gérant du restaurant est présent).

C'est l'ancien propriétaire (l'administrateur) qui nous facture l'eau au tantieme en tant que syndic bénévole. Impossibilité de relever les compteurs soi même et de vérifier.

En a t-il le droit ? puis-je le contraindre à déplacer les compteurs pour que nous puissions y accéder ? (en cas de fuite....)

Le problème cest que l'accès à cette cave est liée aux jours de fermeture du magasin.

Merci pour vos réponses.